

COMMUNIQUÉ

1^{er} NOVEMBRE 2022 – Pour diffusion immédiate

L'Université de Moncton devient le premier établissement d'enseignement du Nouveau-Brunswick à se joindre à MyCreds™ | MesCertif^{MC}

Les étudiant.e.s et les diplômé.e.s de l'Université de Moncton pourront dorénavant accéder en ligne à leurs diplômes et à leurs relevés de notes numériques et les partager de manière sécurisée, en tout temps.

L'Université de Moncton commencera à émettre les parchemins de ses diplômé.e.s par l'entremise de MesCertif^{MC}, le portail étudiant du réseau national de l'Association des registraires des universités et collèges du Canada (ARUCC). L'Université de Moncton est le premier établissement d'enseignement postsecondaire au Nouveau-Brunswick à se joindre à MesCertif^{MC} et la première université de langue française à faire son lancement à l'extérieur du Québec.

« L'Université de Moncton est engagée avec ses communautés à trouver des solutions viables aux enjeux contemporains en plus d'avoir une écoresponsabilité et ce virage numérique est un pas dans la bonne direction. Pour nous, il était important de faire ce changement afin de rendre plus accessible et plus efficace le partage de documents officiels, en plus d'en assurer la sécurité et la fiabilité. Ce virage numérique sera profitable non seulement pour notre communauté universitaire, mais aussi pour nos diplômées et diplômés ainsi que les employeurs actuels et potentiels qui demandent ces documents », a déclaré Mme Stéfanie Wheaton, registraire de l'Université de Moncton. « Je veux remercier nos équipes sur nos trois campus qui ont travaillé fort afin de mettre en place ce projet. Nous sommes fiers d'innover et de paver la route pour d'autres universités au Nouveau-Brunswick et ailleurs dans la Francophonie canadienne. »

Pour les étudiantes et les étudiants de l'Université de Moncton, MesCertif^{MC} représente un accès en ligne privé à leurs documents d'études et l'autonomie nécessaire pour pouvoir les consulter et les partager au moment qui leur convient et avec les personnes ou les organismes de leur choix. Les documents dans MesCertif^{MC} sont dotés d'une signature cryptographique et de mesures d'intégrité, ce qui les rend authentiques et officiels; ils peuvent aisément être partagés avec d'autres établissements d'enseignement, des employeurs, des organismes gouvernementaux et des tiers.

L'Université de Moncton se servira de MesCertif^{MC} comme moyen sécurisé et officiel pour émettre ses documents officiels, tels que les diplômes, les relevés de notes, les attestations d'inscription ainsi que les attestations de diplôme.

« L'Université de Moncton est le premier établissement d'enseignement du Nouveau-Brunswick à rejoindre le réseau national MyCreds™ | MesCertif^{MC} de l'ARUCC », a déclaré Mme Julie Green, présidente de l'ARUCC. « Nous sommes ravis de les accueillir et d'apporter notre soutien en réponse aux besoins des étudiants de la province et d'ailleurs avec des documents officiels en ligne et une mobilité étudiante et

professionnelle améliorée. UMoncton rejoint à un réseau international qui fournit des portefeuilles numériques de fine pointe à plus de 3 millions d'étudiantes et d'étudiants dans le monde entier. MyCreds™ | MesCertif™ c'est également une plateforme entièrement bilingue, adaptée à notre réalité. »

À propos de MesCertif^{MC}

MesCertif^{MC}, une plateforme nationale de services partagés, offre aux étudiant.e.s et aux diplômé.e.s un accès en ligne sécurisé et protégé par mot de passe à leur propre portefeuille de documents d'études officiels. Ce portefeuille virtuel leur permet en tout temps de consulter et de partager leurs relevés de notes, leurs diplômes et autres documents d'études officiels numériques et certifiés. MesCertif^{MC} permet également l'échange de données et de documents officiels entre établissements d'enseignement émetteurs tels que les collèges et les universités. Ces documents d'études sont sécurisés et dotés d'une signature cryptographique; ils peuvent aisément être partagés par leur titulaire, sans qu'il soit nécessaire de les revalider. MesCertif^{MC} est le premier et le seul système bilingue national du genre au Canada. Consultez www.mescertif.ca pour en savoir davantage ou communiquez avec Mme Joanne Duklas, conseillère principale, à l'adresse info@aruccnationalnetwork.ca.

À propos de l'Université de Moncton

L'Université de Moncton est un établissement d'enseignement postsecondaire formé de trois campus exclusivement de langue française. Ce sont le campus d'Edmundston, le campus de Moncton et le campus de Shippagan. Les trois campus sont situés dans les trois régions francophones du Nouveau-Brunswick. L'Université de Moncton est reconnue pour l'excellence de son enseignement et de sa recherche ainsi que pour son importante contribution au développement de la société acadienne et francophone. La population étudiante provient principalement du Nouveau-Brunswick, mais elle provient aussi d'autres provinces du Canada ainsi que de plusieurs pays de la Francophonie. L'Université de Moncton offre près de 200 programmes d'études de premier, deuxième et troisième cycle.

À propos de l'ARUCC

L'Association des registraires des universités et collèges du Canada ([ARUCC](http://www.arucc.ca)) est propriétaire de MesCertif^{MC}. L'ARUCC est un organisme sans but lucratif constitué en vertu d'une loi fédérale et porté par les collèges et les universités du Canada. Les établissements de l'Ontario siègent officiellement au conseil d'administration de l'ARUCC par l'entremise du Ontario University Registrar's Association (OURA) et du Committee of Registrars, Admissions & Liaison Officers (CRALO) des collèges ontariens. L'ARUCC exerce un rôle de leadership dans le secteur de l'enseignement supérieur et assure des services à ses établissements membres, tant à l'échelle nationale qu'internationale, contribuant ainsi à promouvoir l'avancement des meilleures pratiques au sein des bureaux de registraires et la prestation des services aux étudiants à la grandeur du Canada.

À propos de Digitary

Digitary fournit le moteur qui alimente MesCertif^{MC}. L'entreprise Digitary a été fondée en 2005, à Dublin en Irlande et a conçu une plateforme de pointe pour la certification, le partage et la vérification des diplômes d'études. Dès sa création, Digitary se centre sur les étudiantes et les étudiants et permet à des millions d'entre eux de partager leurs documents d'études officiels en ligne, de façon sécuritaire, rapide

et facile. Digitary est utilisée par des organismes dans plus de 135 pays. Pour en savoir davantage à propos de Digitary, consultez www.digitary.net (en anglais seulement).

##

Médias

Mme Joanne Duklas, conseillère principale pour l'ARUCC. Courriel : info@aruccnationalnetwork.ca